présentent plus à l'esprit comme une suite de voyelles et consonnes, nettement délimitées l'une par l'autre, mais comme un signe unique, à former d'un seul trait.

" La perfection d'un mot, écrit M. " Michel Bréal, est d'arriver à l'état de " simple signe, laissant clairement " voir l'idée, sans trouble ni réfrac- " tion ".

Cet automatisme de la main et cette activité de l'esprit sont la pierre de touche du praticien.

EXERCICES MÉTAGRAPHIQUES.

C'est à la suite de ce travail que l'on doit aborder les procédés abréviatifs.

Ce serait une erreur d'en différer trop longtemps l'application.

Le débutant doit s'y livrer dès qu'il est sorti de la période calligraphique.

A quoi bon s'acharner sur des tracés qu'il se verrait obligé de désapprendre plus tard ?

Il doublerait ainsi bien inutilement sa peine, et sa main, habituée à certains graphismes, deviendrait assurément moins souple et moins docile lorsqu'il s'agirait de contrarier des mouvements auxquels il se serait efforcé de la plier tout d'abord.

♣ ♣ ♣

L'étude du présent système, dont toutes les règles se tiennent étroitement, doit d'ailleurs être menée avec rapidité.

Aussi longtemps qu'on ne le possédera qu'en partie, les mots abrégés n'offriront qu'une physionomie d'emprunt, n'ayant aucun rapport avec leur forme définitive. Le travail d'assimilation de l'esprit ne pourra donc utilement s'accomplir sur de tels monogrammes. Tout au contraire, il faudra s'efforcer de ne point en conserver l'aspect dans sa mémoire, d'où une perte de temps et un travail à rebours qu'on pourrait éviter.

On commencera par la juxtaposition représentant l'article, puis on passera aux abréviations générales, en s'arrêtant quelques jours seulement sur chacune d'elles : on abordera enfin le principe fondamental, dont l'application pratique suppose la connaissance des précédentes.

Quant aux abréviations finales, qui n'offrent qu'un intérêt secondaire, et aux abréviations conventionnelles, on ne les verra que lorsqu'on sera suffisamment versé dans les premières.

Toute cette étude préliminaire ne prendra pas au maximum plus d'une quinzaine de jours.

Aussitôt qu'on pratiquera les abréviations d'une manière correcte et régulière, on abordera les exercices de vitesse.

L'étudiant choisira de préférence un texte qu'il saura par cœur ; il le transcrira en métagraphie, et, lorsqu'il en aura en main toutes les phrases, tous les alinéas, il l'écrira chaque jour en entier plusieurs fois de suite, avec la plus grande rapidité possible (1).

Comme l'observe judicieusement M. Cuvellier, ces exercices constituent les gammes du sténographe.

♣ ♣ ♣

Ainsi préparé, l'étudiant pourra sans peine attaquer le morceau de résistance qui doit enfin l'élever au titre de praticien : nous voulons parler des dictées et des cours publics.

Il commencera par la dictée, d'un abord plus accessible, puisqu'il peut à son gré diriger la vitesse du débit.

La sténographie des cours publics, des débats parlementaires ou judiciaires, des discours et des sermons prononcés à une certaine vitesse, formera la dernière période d'entraînement de *l'aspirant-praticien* ; elle lui donnera son dernier lustre et sa consécration suprême

Sans être absolument indispensable, une telle pratique n'en est pas moins d'une grande utilité, puisqu'elle place le sténographe en présence des difficultés mêmes qu'il devra surmonter dans le cours de sa carrière. C'est ainsi qu'il prendra l'habitude d'écrire dans des positions plus ou moins incommodes ; il s'aguerrira contre la fougue et la prolixité des orateurs ; il acquerra une lucidité d'esprit, un calme, une maîtrise qui lui feront véritablement dominer son sujet (2).

(1). MM. Estoup, sténographe de la Chambre des députés, en France, et M. J.-B. Weber, sténographe du parlement de Luxembourg, qui remplissent aujourd'hui si supérieurement leurs fonctions, ont eu l'ingénieuse idée, au début de leur période d'entraînement, de se composer un texte d'environ mille mots, renfermant les expressions les plus usitées du style parlementaire. Après l'avoir appris par cœur, ils l'ont écrit plusieurs fois en sténographie abrégée, et sont ainsi parvenus, en un laps de temps fort court, à une très grande rapidité.

(2). Il est bien entendu que tous ces exercices de vitesse ne doivent pas faire abandonner complètement à l'élève les copies à main posée du début. Celles-ci restent nécessaires pour conserver à la sténographie la régularité du mouvement et la correction des tracés. " L'emploi exclusif des gam- " mes sténographiques, constate M. Choquenet, émi- " nent pédagogue français, tend à déformer l'écri- " ture. C'est ainsi que M. Michel Bréal, dans une " étude sur la *Phonétique*, observe qu'en signant son " nom une dizaine de fois, la dixième signature se